



Participation électorale en Martinique

Un tiers des électeurs n'ont pas voté en 2017

Pour les élections présidentielles et législatives de 2017, 87 % des individus en âge de voter en Martinique sont inscrits sur les listes électorales, taux inférieur à la moyenne nationale (89,4 %). Les électeurs martiniquais se mobilisent moins souvent qu'au niveau national. Ce constat se vérifie aussi en Guadeloupe. Seuls 64,4 % des inscrits ont participé au moins une fois aux élections, soit 22 points de moins qu'en France hexagonale et la Corse. La mobilisation a été plus importante et plus assidue pour la présidentielle que pour les législatives. Les plus jeunes et les plus âgés sont ceux qui participent le moins souvent aux élections.

Floraline Cratère

En Martinique, 260 000 personnes sont inscrites sur les listes électorales pour les scrutins des deux tours de la présidentielle et des deux tours des législatives de 2017. Le taux d'inscription s'élève ainsi à 87 %, soit 2,5 points de moins qu'en France hors DOM. Comme dans les autres territoires d'outre-mer, la Martinique est une des régions où la participation systématique (*définitions*) est la plus faible : 15,7 % des électeurs se sont déplacés à chaque fois qu'ils y ont été invités, soit 20 points de moins que la moyenne nationale. Les électeurs se tournent plus souvent vers l'abstention systématique (*définitions*) (*figure 1*) : un tiers des électeurs en Martinique n'a voté à aucun des scrutins (13,4 % au niveau national). Bien qu'une forte abstention systématique soit caractéristique des régions ultramarines, l'année électorale de 2017 est marquée par deux phénomènes. En Martinique, les électeurs lors de la primaire de la gauche pour la présidentielle, ont choisi un candidat différent de celui retenu à l'échelle nationale. Ensuite, 53 candidats se sont présentés au premier tour des législatives, c'est davantage que les années précédentes.

Ces particularités ont peut-être amplifié le désintérêt des électeurs pour les scrutins de 2017. Le vote intermittent (*définitions*) a été pratiqué par la moitié des électeurs en Martinique comme au niveau national (*figure 2*).

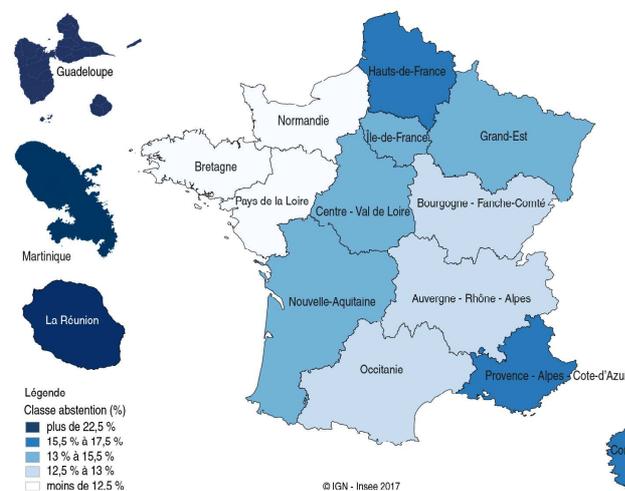
Une démobilisation post-présidentielle

En Martinique, six électeurs sur dix ont voté à au moins un tour de la présidentielle. Quelques semaines plus tard, seuls

quatre électeurs sur dix ont participé au moins une fois aux législatives. Les électeurs ont été plus assidus pour la présidentielle que pour les législatives : 37,4 % des électeurs votent aux deux tours des scrutins présidentiels, c'est seize points de plus que pour les scrutins législatifs.

1 Une désaffection marquée des électeurs ultramarins pour la présidentielle et les législatives de 2017

Taux d'abstention systématique par région aux élections de 2017 en France (en %)



2 Vote systématique pour un inscrit sur six en Martinique

Taux de participation selon l'élection en 2017 (en %)

	Martinique	Guadeloupe	France hors DOM
Vote systématique (1)	15,7	15,5	35,9
Vote intermittent dont (2)	48,7	52,5	50,8
Vote uniquement aux deux tours à la présidentielle (3)	11,5	12,9	20,5
Abstention systématique (4)	35,6	32,0	13,4

(1) Vote à tous les tours des deux élections

(2) Vote à au moins un tour de l'une des deux élections

(3) Vote aux deux tours de la présidentielle et aucun vote aux législatives

(4) Aucun vote, que ce soit à la présidentielle ou aux législatives

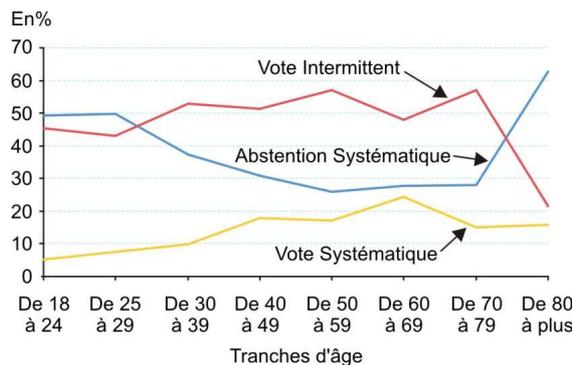
Lecture : parmi les électeurs inscrits en Martinique, 15,7 % ont voté systématiquement lors des élections, 48,7 % ont voté mais ont manqué au moins un des quatre scrutins.

Champ : Français inscrits en France en 2017 et résidant dans la région en 2015.

Source : Insee, enquête participation électorale 2017.

3 Une abstention systématique plus élevée aux âges extrêmes

Taux de participation selon l'âge aux élections de 2017



Lecture : entre 18 et 24 ans, 49,2% des électeurs ont voté aux deux tours des deux scrutins, 45,5 % ont voté mais ont manqué au moins un des quatre scrutins et 5,3 % a voté aux quatre scrutins.

Champ : Français inscrits en France en 2017 et résidant dans la région en 2015.

Source : Insee, enquête participation électorale 2017.

L'âge, un facteur influant sur l'abstention systématique

L'âge est l'une des caractéristiques déterminantes de l'abstention aux élections. Entre 18 et 29 ans, un électeur sur deux ne vote à aucun des scrutins. L'une des explications pourrait être liée au départ pour l'Hexagone des jeunes, rendu nécessaire pour la poursuite de leurs études ou pour trouver un emploi. De 30 à 59 ans, l'abstention systématique diminue, puis se stabilise entre 60 et 79 ans autour de 28 %. À partir de 80 ans, l'abstention systématique devient largement majoritaire et concerne trois électeurs sur cinq (figure 3). L'abstention systématique reste à tout âge plus importante en Martinique que dans l'Hexagone. En Martinique, les hommes votent moins souvent que les femmes (huit points d'écart) alors qu'au niveau national, leur participation est quasiment identique.

Définitions

La **participation systématique** désigne le comportement électoral d'une personne ayant voté à tous les scrutins.

L'**abstention systématique** désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun des autres tours de scrutins organisés au cours de l'année.

Le **vote intermittent** désigne le comportement électoral de ceux qui ont voté au moins une fois mais se sont abstenus à au moins un scrutin.

Le niveau de formation et la précarité influent sur la participation aux élections

En Martinique, l'abstention systématique chez les inscrits de 25 ans ou plus ayant au moins le bac est de 26,1 % contre 38,1 % pour ceux ayant un niveau de diplôme inférieur (figure 4). Cette désaffection pour les échéances électorales augmente avec la précarité. Elle est particulièrement visible pour les élections présidentielles où l'écart entre la participation des électeurs de niveau de vie modeste (1^{er} quartile) et les plus aisés (4^e quartile) est de quatorze points. Les retraités, les ouvriers et les personnes sans activité professionnelle s'abstiennent plus souvent que les professions intermédiaires ou les cadres, comme au niveau national. En Martinique, les chômeurs participent moins souvent aux élections que les personnes ayant un emploi : 42,6 % d'entre eux se sont abstenus à chaque scrutin tandis qu'une personne en emploi sur quatre n'a pas voté en 2017. Les personnes seules participent moins aux élections que les personnes en couple. Ce constat se vérifie également à l'échelle nationale. Dans la région, 43,5 % des inscrits vivant seuls n'ont voté à aucun des différents scrutins. Cette abstention systématique est réduite de 17 points chez les personnes en couple.

4 Le niveau de formation et la précarité facteurs explicatifs de la participation aux élections

Taux de participation selon les critères sociodémographiques (en %)

	Abstention systématique	Vote intermittent	Vote systématique
Ensemble des inscrits	35,6	48,7	15,7
SEXE			
Femme	32,3	52,6	15,1
Homme	39,9	43,6	16,4
DIPLOME 25 ans ou plus			
Sans diplôme ou inférieur au Bac	38,1	46,3	15,6
Bac ou plus	26,1	54,7	19,2
NIVEAU DE VIE 25 ans ou plus			
Quartile 1	39,3	46,7	14,0
Quartile 2	36,0	48,7	15,3
Quartile 3	23,2	55,9	20,9
Quartile 4	28,5	49,7	21,8

Lecture : parmi les femmes inscrites sur les listes électorales, 32,3 % n'ont participé à aucune élection en 2017.

Champ : Français inscrits en France en 2017 et résidant dans la région en 2015.

Source : Insee, enquête participation électorale 2017.

Source :

L'Insee réalise régulièrement des enquêtes sur la participation électorale. En Martinique, l'enquête de 2017 porte sur les élections présidentielles et législatives. Un échantillon d'électeurs potentiels a été constitué à partir de l'échantillon démographique permanent, qui contient les informations d'un échantillon de personnes concernant notamment leur inscription ou non sur listes électorales, leurs réponses à l'enquête annuelle de recensement de 2015 et leur niveau de vie issu de la source fiscale. Les caractéristiques sociodémographiques sont donc celles déclarées au recensement en 2015. La participation d'un sous-échantillon de 1 295 personnes est ensuite relevée par les agents de l'Insee en consultant les listes d'émargement en préfecture dans les dix jours qui suivent le scrutin, comme tout électeur peut le faire. Le vote blanc ou nul est un vote, avec émargement sur la liste électorale. Il est donc comptabilisé comme une participation.

Service territorial de Martinique

Centre technopole de Kerlys - bâtiment D1
5, rue Saint-Christophe
CS 10641
97262 Fort-de-France Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2417-0798
© Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Cynthia DUCHEL, « En Martinique, moins d'un inscrit sur deux a voté en 2012 », AntianÉchos n° 35, mai 2013.
- Sébastien DURIER, Guillaume TOURÉ, « Élections de 2017 : 6,5 % des citoyens ont fait une démarche volontaire pour s'inscrire », Insee Focus n° 80, mars 2017.
- Chantal VILETTE, Cyril HERVY, « Des échéances électorales légèrement moins mobilisatrices qu'en 2012 », Insee Focus n° 79, mars 2017.

